

ATELIER DE CADRAGE SUR LA GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL

21-22 septembre 2026 | Azalaï Hôtel, Dakar

NOTE CONCEPTUELLE

1. Contexte et justification

Le littoral figure parmi les écosystèmes les plus fragiles et les plus menacés au monde. Il est particulièrement affecté par l'élévation du niveau moyen de la mer et l'érosion côtière qui lui est associée. Au Sénégal, les dégradations sont déjà perceptibles de Saint-Louis à Kafountine. La menace qui pèse sur la bande de filaos en constitue une illustration particulièrement préoccupante. La zone côtière de la région du Cap-Vert est particulièrement affectée par l'accroissement des populations, des infrastructures et des activités humaines. Espace d'échanges économiques et d'implantation de sites industriels, elle est également exposée à une pollution accrue due aux déchets solides ménagers et aux déversements d'hydrocarbures.

Les océans et les zones côtières jouent un rôle écologique et économique vital. Ils contribuent notamment à la protection contre l'érosion marine, à la régulation des sédiments et à la préservation de la biodiversité. La forte pression foncière qui s'exerce sur le littoral, combinée à l'exploitation offshore du pétrole et du gaz, suscite de nombreuses inquiétudes. Ces phénomènes compromettent la stabilité physique des espaces maritimes et terrestres, altèrent la qualité des services fournis par les écosystèmes marins et côtiers, et fragilisent les structures économiques et sociales des communautés littorales.

La forte concentration des activités humaines et des populations sur le littoral, conjuguée aux effets du changement climatique — élévation du niveau de la mer, événements extrêmes, dégradation des mangroves et pollution — entraîne une détérioration rapide de ces écosystèmes. L'avancée de la mer, la salinisation des eaux et des terres agricoles littorales ainsi que la pression croissante sur les ressources halieutiques témoignent de la gravité de la menace et de l'urgence d'une réponse concertée et coordonnée.

La gestion intégrée du littoral doit également prendre en compte la vulnérabilité croissante des aquifères côtiers, qui constituent une ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable, les usages agricoles, touristiques et industriels, ainsi que pour le maintien des zones humides littorales. La surexploitation des nappes, l'urbanisation rapide, la baisse de la recharge et l'élévation du niveau de la mer peuvent favoriser l'intrusion saline, la dégradation de la qualité des eaux souterraines et la salinisation des sols. Cette problématique appelle un diagnostic spécifique des nappes littorales, le renforcement du suivi piézométrique et de la conductivité, ainsi qu'une meilleure articulation entre la gestion intégrée des zones côtières et celle des ressources en eau.

Bien que de nombreuses recherches aient été menées, les connaissances demeurent encore fragmentées et insuffisamment valorisées pour guider efficacement les politiques publiques d'adaptation. Dans la perspective du 6^e Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC 6), qui se tiendra à Dakar du 22 au 26 mars 2027, il apparaît nécessaire de développer une réflexion stratégique capable de rapprocher la science et la décision publique, de mettre

en évidence les menaces prioritaires et de promouvoir des solutions durables pour renforcer la résilience du littoral sénégalais.

Face à l'ampleur des dégradations enregistrées au cours des dernières années, il est urgent de mobiliser la communauté scientifique afin de dresser un état des lieux, d'identifier les principaux facteurs de vulnérabilité et de proposer aux communautés locales et aux décideurs publics des solutions applicables. Dans cette perspective, l'ANSTS, à travers ses sections Sciences agricoles et Sciences sociales et humaines, avec la contribution du Centre de Suivi Écologique, dispose des compétences nécessaires pour fédérer les institutions concernées et favoriser des réponses multidisciplinaires, multisectorielles, multi-institutionnelles, durables et adaptées aux enjeux du littoral sénégalais.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

En soutien à la Stratégie nationale de gestion intégrée du littoral du Gouvernement du Sénégal, l'ANSTS consacre, à travers ses sections Sciences agricoles et Sciences sociales et humaines, une partie de son programme scientifique 2026 au littoral. Cette initiative vise à engager une concertation inclusive avec l'ensemble des acteurs et partenaires, à partir d'un bilan actualisé de la situation, afin de dégager des priorités d'action concrètes pour orienter les politiques publiques et renforcer la résilience des communautés locales.

L'objectif général est de mobiliser l'ensemble des parties prenantes afin de dresser un bilan diagnostique de l'état des connaissances scientifiques sur les problématiques du littoral sénégalais, dans la perspective de solutions durables structurées autour d'actions prioritaires adaptées aux besoins des communautés et des décideurs publics.

2.2. Objectifs spécifiques

1. Comprendre les tendances et les risques de dégradation des écosystèmes littoraux, y compris les impacts de l'exploitation du pétrole et du gaz sur les ressources marines et côtières ;
2. Capitaliser les réformes législatives et réglementaires engagées depuis plusieurs années, notamment le projet de loi sur le littoral et son décret d'application ;
3. S'accorder sur les actions et initiatives en cours, parmi lesquelles le processus de mise en place de l'Observatoire national du littoral (ONL) ;
4. Proposer des priorités d'action à court et à moyen terme, en application du Plan stratégique de l'ANSTS.

3. Résultats attendus

Cinq résultats, structurés selon une logique d'impact et d'action, sont attendus de l'atelier :

R1 – Diagnostics et risques partagés : des espaces d'échanges interactifs permettent d'établir une vision partagée des tendances de dégradation et des risques majeurs affectant le littoral, ainsi que d'identifier des propositions de programmes de recherche-action.

R2 – Partenariats et gouvernance renforcés : des discussions stratégiques sont engagées avec les partenaires clés afin de définir des pistes concrètes d'amélioration de la gouvernance, de mobilisation des financements et de renforcement de la résilience côtière.

R3 – Cadre institutionnel et réglementaire modernisé : des propositions précises de réformes législatives et réglementaires sont formulées, y compris une feuille de route pour la mise en place de l'Observatoire national du littoral.

R4 – Stratégie de communication et de sensibilisation adoptée : une stratégie intégrée d'information, d'éducation et de communication (IEC), incluant la sensibilisation, est élaborée à l'attention des populations, des acteurs publics et des opérateurs privés.

R5 – Engagement des acteurs et dynamique multipartite renforcés : la mobilisation des communautés locales, des collectivités territoriales et des décideurs est consolidée afin de soutenir la prise de décision et de pérenniser l'action sur le littoral.

4. Démarche et format de l'atelier

L'atelier se déroulera sur deux jours et alternera présentations scientifiques, panels, discussions en plénière et séquences d'intégration. Les travaux seront structurés autour des cinq résultats attendus : diagnostic des risques côtiers ; partenariats, financement et gouvernance ; cadre législatif et réglementaire ; stratégie d'information, d'éducation et de communication, incluant la sensibilisation ; engagement territorial et mobilisation multipartite.

Une session finale permettra de consolider les recommandations, de dégager les actions prioritaires et de convenir d'une feuille de route pour le suivi et la mise en œuvre des conclusions de l'atelier, en prenant notamment en considération les orientations de la Déclaration de Dakar de 2024 sur les zones côtières.

5. Participants attendus

L'atelier réunira les principales parties prenantes concernées par la gestion intégrée du littoral : les membres et experts de l'ANSTS, le Centre de Suivi Écologique, les ministères et directions techniques, l'Assemblée nationale, les agences et institutions publiques compétentes, les autorités administratives et les collectivités territoriales, les universités et centres de recherche, les partenaires techniques et financiers, les programmes et organismes internationaux, les organisations de la société civile, les communautés locales, les opérateurs privés et les médias.

6. Informations pratiques

Dates : 21 et 22 septembre 2026

Lieu : Hôtel Azalaï, Dakar

Organisation : ANSTS – Sections Sciences sociales et humaines et Sciences agricoles, avec la contribution du Centre de Suivi Écologique (CSE)

Confirmation de participation : souhaitée avant le mercredi 16 septembre 2026, par retour au Secrétariat de l'ANSTS